

### Poste :

- **PLP Lettres-histoire-géographie**
  
- **Référence: 010-061-P0210**

### **Lieu d'exercice :**

SEP LPO SAINT-EXUPERY VALSERHONE

### **Projet d'établissement et présentation de la structure :**

La cité scolaire Saint Exupéry, implantée à Valsérhône dans le département de l'Ain est composée d'un collège d'environ 700 élèves et d'un lycée polyvalent. Ce dernier forme chaque année près de 1000 lycéens, que ce soit pour le baccalauréat général, technologique ou professionnel. En tant que lycée des métiers, l'établissement possède une double labellisation portant, pour l'une sur les métiers de l'hôtellerie et du service, pour l'autre sur les métiers des énergies du bâtiment.

L'enseignement supérieur est également représenté avec le BTS Profession Immobilière. En parallèle, le lycée accueille dans ses murs, des formations complémentaires du GRETA CFA de l'Ain.

Dans le cadre de son projet d'établissement, la culture du LPO est tournée vers l'accompagnement des élèves que ce soit sur le plan de l'inclusion, de la construction des parcours personnels ou de l'accomplissement des ambitions de chacun. La diversité des parcours proposés permet d'emmener l'élève vers son épanouissement en tant que citoyen et vers sa place qui pourrait être la sienne dans notre société.

### **Missions:**

Assurer l'enseignement et l'évaluation par compétences des lettres, de l'histoire, de la géographie et mettre en œuvre l'enseignement moral et civique, en relation avec l'entreprise et ses métiers, afin de faire acquérir aux élèves une culture générale inscrite dans le cadre des valeurs républicaines.

Articuler les enseignements et les caractéristiques territoriales du lieu d'exercice pour promouvoir la mobilité des élèves notamment dans le cadre des PFMP.

Accompagner l'élève dans son parcours de formation (fin cycle 4, cycles de la voie professionnelle, préparation à la poursuite d'étude ou à l'entrée dans le métier).

### **Compétences et/ou aptitudes attendues**

Connaissance et maîtrise des programmes de la classe de 3PM (progressivité du cycle 4, socle commun de connaissances de compétences et de culture).

Connaissance et maîtrise des programmes des cycles CAP et BACPRO.

Connaissance et maîtrise des dispositifs liés à la transformation de la voie professionnelle (co-intervention, projet, chef d'œuvre).

Mise à jour régulière des connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

Connaissance et maîtrise de l'environnement numérique de l'établissement.

Connaissance et maîtrise des outils numériques au service des enseignements.

Capacité au travail en équipe disciplinaire et en équipe pédagogique, à la mutualisation des connaissances et des pratiques.

Capacité à communiquer avec les différents acteurs de la formation des élèves (institution, familles, monde de l'entreprise).

### **CONTACT :**

Pour toute question sur votre candidature :

SEP LPO SAINT-EXUPERY [ce.0011347J@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011347J@ac-lyon.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

IEN Lettres-histoire-géographie, valence histoire--géographie

[monique.bouvier@ac-lyon.fr](mailto:monique.bouvier@ac-lyon.fr)

[Jean-Christian.Falquet@ac-lyon.fr](mailto:Jean-Christian.Falquet@ac-lyon.fr)

IEN Lettres-histoire-géographie, valence lettres

[isabelle.guillot-patrique@ac-lyon.fr](mailto:isabelle.guillot-patrique@ac-lyon.fr)

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

**Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.**

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.

